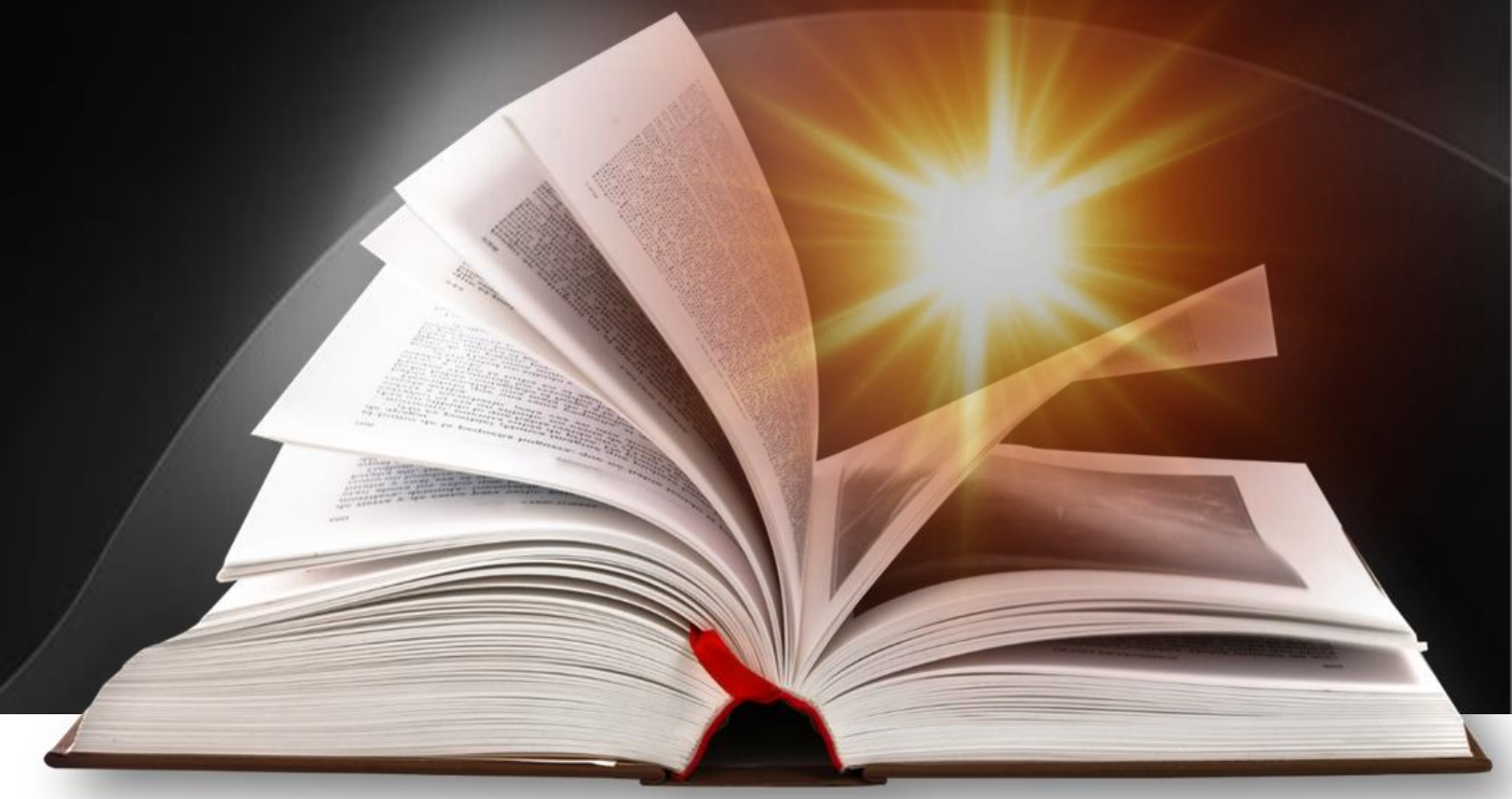
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 2, n°3, Septembre - Décembre 2023

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

AS
African Scientific Universe

Afrindala Group

Instruction et éducation de la jeunesse par l'enseignement de la littérature : le discours musical comme un second souffle

[Instruction and education of young trough the teaching of littérature as a second wind]

Hamidou BELEM
Université Joseph Ki-Zerbo/ Burkina Faso
Email : belem.hamid@gmail.com

ISSN

: 2790-6248

: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA

Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
Volume 2, n°3, Septembre – Décembre 2023
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition enregistrée en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont enregistrées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba, décémbre 2023

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal –

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Revue Panafricaine de la Jeunesse – RPJ –
©Editions Lumumba
ISSN: 2790-6248 I e-ISSN: 2790-6256
Volume 2, n°3, Septembre – Décembre 2023

Editorial

C'est avec une exaltation palpable que nous vous convions à explorer les tréfonds de la pensée et de l'innovation africaines à travers ce dernier chef-d'œuvre, le couronnement de l'année 2023 pour la Revue Panafricaine de la Jeunesse. À l'intérieur de ces pages, se déploie une mosaïque foisonnante d'idées et de perspectives, émanant des esprits les plus éclairés du continent africain et au-delà.

Notre objectif transcendantal reste clair et impérieux : éclairer la scène intellectuelle pour les décideurs politiques, les chercheurs, les acteurs sociaux et toutes les âmes assoiffées de connaissance, en offrant des données scientifiques solides comme socle inébranlable.

La Revue Panafricaine de la Jeunesse s'est affirmée comme une voix internationale, un carrefour où convergent et s'entrelacent des études profondément enracinées dans la réalité africaine. Autrefois freinées par des barrières éditoriales, ces études rayonnent désormais, reflétant la diversité des voix et des expériences qui composent la richesse de notre continent.

L'essor fulgurant de la science africaine est un patrimoine collectif à cultiver, une source d'énergie à entretenir avec ferveur. Les membres dévoués de notre comité scientifique, accompagnés d'experts issus d'horizons variés, ont embrassé avec ardeur le défi d'enrichir la pensée africaine. La diversité des connaissances et des idées, s'étendant des confins d'Afrique et au-delà, fait de la RPJ une plateforme panafricaine en constante métamorphose, porteuse d'une promesse renouvelée à chaque page.

En tant que bastion de la recherche africaine, la RPJ s'engage avec intransigeance à maintenir des normes de qualité rigoureuses, chaque article publié étant le fruit d'un processus de sélection sérieux avec un taux d'acceptation de 50%. L'enthousiasme chaleureux que nous recevons d'un public vaste et diversifié, tant africain qu'international, est une attestation vibrante de notre engagement indéfectible à promouvoir une science africaine robuste et irréprochable.

Ce numéro exceptionnel présente les contributions de chercheurs éminents, explorant des domaines aussi variés que la jeunesse, l'éducation, le sport, l'environnement, le développement durable, la santé, la psychologie, le droit, la politique, la sociologie, les lettres, les langues, et les arts. Chacun de ces articles, ciselé avec minutie, offre une plongée captivante dans des thématiques cruciales pour notre temps.

Notre équipe éditoriale, main dans la main avec notre comité scientifique et nos évaluateurs externes, travaille sans relâche avec les auteurs pour garantir la qualité et

la pertinence de chaque contribution. Cette synergie collaborative est cruciale pour propulser la science africaine au pinacle international, assurant que les sociétés africaines récoltent pleinement les fruits de la recherche novatrice.

Nous vous invitons à vous plonger avec passion dans ce numéro captivant, à dévoiler les trésors de la science africaine et à rejoindre notre communauté de lecteurs. En participant à cette aventure intellectuelle, vous contribuez à renforcer l'influence de la science africaine à l'échelle mondiale, ouvrant ainsi la voie à des sociétés africaines éclairées par les lumières de la recherche de qualité. Embarquez avec nous dans ce voyage fascinant à travers les découvertes, les innovations, et les idées qui sculptent le futur dynamique de l'Afrique et du monde.

Dr Basile Mulwani Makelele
Professeur des Universités

Equipe de la revue

Comité de rédaction

- Directeur de Publication : M. le Pr. Basile Mulwani Makelele, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. Philippe Kasongo Maloba Tshikala, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. Valery Ngoy Ndala, RD. Congo
- Examinateur principal : Jean-Micky Kafuwa Musongo, RD Congo
- Secrétaire éditorial : William Agbaka, Bénin
- Coordinateur du processus d'adhésion : Marie Mbatshiona Mundi, RD Congo
- Gestionnaire administratif : Banon Zinsou Côme, Bénin
- Gestionnaire financière : Clarisse Mwelwa Bilepo
- Coordinateur des partenariats : Fidèle Bukasa Kabwe, RD Congo
- Gestionnaire des statistiques : Kalunga Shakoli Dieu Merci, RD Congo
- Traducteur en chef : Dr. Fo-Koku D. Woameno, Togo
- Correcteur principal : Jean-Micky Kafuwa Musongo, RD Congo
- Responsable de la publication en ligne : Mme Blin Acouh Marie-José, Côte d'Ivoire

Comité éditorial :

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Planification (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et Didactique des Sciences Humaines (LaPEDIH), Bénin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, République du Congo
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, République démocratique du Congo
- Bekolo Engoudou Bruno, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- BOUMA Carine Nadège, PhD, Université de Bamenda, Cameroun

- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fidélie Ntshikala Mbuya, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo
- Gaby Ilunga Mutombo, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Gano Nouhou, PhD, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD, École Normale Supérieure, Burkina Faso
- José Ngoy Wa Ngoy Twite, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Kabiena Kuluila Pierre Valery Dieudonné, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kabuya-Kabeya Sthilobo Hilaire, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kaniki Wa Cilombo Joseph-Robert, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Lago Blé Angelin, PhD, Université Jean-Lorougnon Guede, Daloa, Côte d'Ivoire
- Lokossou Bonaventure, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Melingui Ayissi, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Metsena Ndjavoua, PhD, Université de Maroua, Cameroun
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali
- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD, Service de la santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Ngala Ntumba Peter, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Ngono Ossango Pangrace, PhD, Université de Yaoundé, Cameroun
- Nkongolo Mulami Kapweka Alphonse, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Ntita Ntita Jean Christ, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère de l'Éducation Secondaire, Cameroun
- Patrice M'Bétien KONE, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Bénin
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo
- Sidibé Ousmane, PhD, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Yamsoumouna Ndimma Joël, PhD, Centre d'Études et de Recherche en Droit International et Communautaire (CEDIC), Tchad

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Instruction et éducation de la jeunesse par l'enseignement de la littérature : le discours musical comme un second souffle

[Instruction and education of young trough the teaching of littérature as a second wind]

Hamidou BELEM
Université Joseph Ki-Zerbo/ Burkina Faso
Email : belem.hamid@gmail.com

Résumé

L'enseignement de la littérature, qu'elle soit africaine ou non africaine, permet d'instruire et d'éduquer les jeunes Africains. Cependant, le désintérêt des jeunes pour la lecture et les contenus inappropriés des œuvres littéraires non africaines constituent des freins à leur éducation et instruction par ce moyen classique. En guise d'alternative, l'enseignement des contenus musicaux africains dans le système éducatif peut permettre de mieux instruire et éduquer la jeunesse africaine. Cette éventualité s'explique par le fait que les jeunes s'intéressent à la musique africaine qui, elle-même, véhicule des valeurs des sociétés d'où sont issus ces jeunes. Cette nouvelle approche a l'avantage de convenir plus aux jeunes dans la mesure où ils utilisent déjà, à d'autres fins, les contenus musicaux.

Mots-clés : Littérature, Instruction, Education, Jeunes, Musique

Abstract

The teaching of literature, whether African or non-African, allows for instructing and educating young Africans. However, the lack of interest among young people in reading and the inappropriate content of non-African literary works hinder their education and instruction through this classical means. As an alternative, incorporating African musical content into the educational system can better instruct and educate the African youth. This possibility is explained by the fact that young people are interested in African music, which itself conveys values from the societies these young individuals come from. This new approach has the advantage of being more suitable for young people, given that they already use musical content for other purposes.

Keywords : Litterature, Instruction, Education, Young, Music

0. Introduction

Les cursus scolaires et académiques contiennent, dans chaque pays africain, des programmes bien précis. Dans ces programmes, figure l'enseignement de la littérature qui est un moyen par lequel les apprenants s'instruisent, s'éduquent et se divertissent. L'enseignement de la littérature s'avère donc être, entre autres, un trait d'union entre les apprenants et leurs cultures. Cependant, la baisse croissante du goût des jeunes pour la lecture vient éroder cette fonction de la littérature. Cet état de fait recommande que les approches soient revues pour combler ce vide que laisse peu à peu la littérature. Pendant ce temps, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) offre aux scolaires et étudiants une panoplie de moyens pour s'instruire, s'éduquer et se divertir. Dans ce contexte, l'art musical, à travers ses contenus, participe à l'instruction, à l'éducation et au divertissement des jeunes grâce à son accessibilité et à son attractivité.

Au regard de ce qui précède, nous nous sommes posé la question suivante : en quoi l'enseignement des contenus musicaux africains peut-il contribuer, au même titre que la littérature, à l'éducation et à l'instruction des jeunes scolaires et étudiants ?

À la suite de cette interrogation, nous postulons que les contenus musicaux africains pourraient jouer les mêmes fonctions que les œuvres littéraires. Mieux, ils pourraient remplacer à certains niveaux, surtout au lycée, les œuvres littéraires non africaines tout en contribuant davantage à l'enracinement des jeunes dans leurs cultures.

L'objectif de cette réflexion est de montrer l'apport de l'art musical africain au processus d'instruction et d'éducation de la jeunesse africaine. Pour y arriver, nous mettrons en exergue d'abord les principales fonctions de la littérature. Ensuite, nous montrerons en quoi des contenus musicaux africains ont des fonctions similaires à celles de la littérature. Enfin, nous montrerons comment l'enseignement des contenus musicaux pourrait être un meilleur moyen pour instruire et éduquer la jeunesse aux cultures africaines.

1. Littérature et promotion des valeurs culturelles

1.1. Fonctions de la littérature

Avant de donner les fonctions de la littérature, il convient de préciser le sens que nous donnons à la littérature dans le présent travail. Nous entendons par littérature l'ensemble des œuvres écrites et orales créditées d'une certaine valeur esthétique.

Parmi ces œuvres, nous distinguons le roman, la poésie, la nouvelle, la pièce théâtrale, etc. Ces genres sont inscrits dans les programmes d'enseignement au secondaire et à l'université avec dess degrés variés suivant les séries et filières universitaires. Les fonctions de la littérature sont nombreuses (Jacques Chevrier, 2003) mais nous donnerons les principales, surtout de la littérature écrite, qui sont : la fonction ludique, la fonction engagée, la fonction didactique.

La fonction ludique de la littérature permet au lecteur de se distraire et de se divertir à travers la lecture de l'œuvre. De belles histoires y sont racontées et l'œuvre littéraire devient un jeu auquel le lecteur s'adonne. Quant à la fonction engagée, elle permet à l'auteur de prendre position par rapport à un fait social. A travers elle, l'auteur défend une cause qu'il juge noble.

Concernant la fonction didactique, il est à retenir qu'elle permet d'éduquer et d'instruire. Comme notre sujet s'intéresse à l'instruction et à l'éducation, nous allons nous étaler plus sur ces notions.

L'instruction permet d'acquérir des connaissances, de découvrir le monde dans sa diversité. C'est grâce à elle que les apprenants enrichissent leur vocabulaire, apprennent les figures rhétoriques, s'imprègnent des modes de vie d'autres peuples, etc. L'éducation quant à elle est une sorte d'instruction ; seulement, elle s'intéresse à un type particulier de savoir : les valeurs. Elle permet aussi de connaitre les modes de vie des sociétés ainsi que leurs valeurs culturelles. Pour Joseph Ki Zerbo (1990), l'éducation vient de *e-deucere* qui signifie « conduire à partir de », « tirer d'un état pour conduire à un autre ». Au Burkina Faso, le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi (2008 : 13) a donné la définition suivante à l'éducation :

> Au sens large, l'éducation est comprise comme étant un acte qui consiste à élever, instruire, former, donner un niveau de culture à une personne (généralement jeune) en vue de son insertion sociale et économique. L'éducation est à la fois le processus de développement des facultés morales, physiques et intellectuelles de l'être humain et le résultat de ce processus.

En somme, la fonction didactique sert à éduquer et à instruire ; elle a une visée morale, dénonce les tares de la société et prône des valeurs qu'ont les peuples dans le temps et dans l'espace. D'autres fonctions comme la fonction esthétique (expression du beau) et lyrique (expression des sentiments de l'auteur) sont associées à la littérature. Quel est l'impact de l'enseignement de la littérature sur la promotion des valeurs culturelles ?

1.2. Impact de l'enseignement de la littérature sur la promotion des valeurs culturelles

L'enseignement de la littérature de nos jours, de par sa fonction didactique, devrait contribuer beaucoup à l'acquisition de connaissances sur les cultures africaines par les jeunes africains ; ainsi, ces jeunes seront ancrés dans leurs cultures et seront éduqués à travers les valeurs de ces cultures. Cependant, notre analyse contraste avec cette finalité de l'enseignement de la littérature, et ce pour deux raisons principales : l'influence de la littérature non africaine et le faible engouement des jeunes pour la littérature.

Nous entendons par littérature non africaine les œuvres littéraires notamment françaises, anglaises et américaines. Au même titre que les œuvres littéraires africaines, les œuvres littéraires non africaines figurent dans les programmes d'enseignement des pays africains, au secondaire comme à l'université. Ainsi, les apprenants sont obligés de lire ces œuvres, de les étudier avec la « complicité » de l'enseignant. En conséquence, des valeurs culturelles étrangères sont véhiculées auprès des jeunes africains. A ce propos, Emmanuel A. Ayandele (1984 : 51) s'interroge : « Pourquoi les institutions éducatives, du primaire au niveau universitaire, continuent-elles à être le bastion de la culture occidentale ? ». Les institutions éducatives africaines sont des bastions de la culture occidentale, en partie, parce que la littérature non africaine véhicule des connaissances et des valeurs de l'Occident. Ces connaissances et valeurs sont souvent en déphasage avec les réalités africaines. Elles contribuent au meilleur des cas à inculquer aux jeunes africains de nouvelles valeurs qui peuvent être antinomiques aux leurs et à les dépraver au pire des cas. C'est ce qu'affirme Mambou Aimée Gnali (1984 : 38) : « C'est dire que l'éducation en Afrique reste encore dominée par la culture occidentale et que l'école ne favorise pas l'enracinement dans la culture africaine ». En tout état de cause, ce sont les jeunes africains, scolaires comme étudiants, qui se voient déroutés du fait de l'influence de la littérature non africaine.

Au-delà de l'influence de la littérature non africaine sur les jeunes africains, le faible engouement des jeunes pour la littérature explique leur faible ancrage dans leurs cultures. En effet, il est reconnu que les jeunes s'adonnent de moins en moins à la lecture. Il est vrai que nous n'avons pas eu des données officielles ou des études qui prouvent cette position, mais de façon empirique, le constat est palpable (Regina Traoré Serie, 1993). Plusieurs raisons expliquent cet état de fait : le manque de temps, la non connaissance de l'importance de la lecture, les réseaux sociaux, le coût du livre (Michael Kevane et Alain Joseph Sissao, 2017). Au regard de ce qui précède, que faut-il faire ? Pour Mambou Aimée Gnali (1984), il faut introduire l'art et la culture africaine

dans le système éducatif. Et Joseph Ki-Zerbo d'ajouter : « … il faut non seulement reformer mais transformer l'école … et en changeant les contenus de l'enseignement, ainsi que la structuration du travail éducatif, mais aussi les méthodes d'apprentissage ».

2. L'enseignement des contenus musicaux africains : une alternative ?

Parler de l'enseignement des contenus musicaux africains dans le système éducatif ne signifie pas qu'il faut apprendre aux élèves et aux étudiants la musique ; en d'autres termes, l'objectif principal n'est pas d'amener ces apprenants à devenir des musiciens. Il s'agit plutôt de prendre les contenus musicaux, ce que nous appelons discours musical, comme des supports ou des outils. Une chanson repose sur un texte bien construit à l'image du texte littéraire. Ce texte peut être considéré du point de vue de ses thématiques, de sa stylistique, etc. L'étude de ces discours musicaux peut amener à jouer ou à faire écouter les chansons dont les textes seront analysés.

En résumé, comme le dit l'UNESCO (1953 : 9), l'introduction de la musique dans le système éducatif ne vise pas « … à former des professionnels de la musique, mais à développer la sensibilité, le goût et le jugement critique de l'auditeur dès son plus jeune âge, afin de le mettre à même d'apprécier la beauté et la richesse des œuvres musicales de valeur ».

Ceci étant, en quoi l'enseignement des contenus musicaux peut-il contribuer à promouvoir les valeurs culturelles africaines auprès des jeunes apprenants ? Nous estimons que la contribution des contenus musicaux à la promotion des valeurs culturelles est pertinente pour trois raisons : la musique a des fonctions similaires à la littérature, la musique est un creuset de valeurs culturelles et enfin la musique est attractive et accessible.

2.1. Fonctions et valeurs culturelles de la musique

A l'instar de la littérature, l'art musical à plusieurs fonctions. Ces fonctions sont similaires à celles de la littérature. La première fonction de la musique que nous relevons est la fonction ludique ou distractive. Les mélomanes se divertissent à travers la musique qui leur permet de s'évader et d'oublier leurs soucis. Certains genres musicaux sont réputés incarner cette fonction. La musique rythme le quotidien des populations et cela se constate lors des manifestions publiques, des cérémonies et autres rassemblements ; il en est de même pour les petits rassemblements en groupes ou même quand on est seul.

La deuxième fonction est celle de l'engagement. La musique est un moyen pour défendre des causes. Gérard Yaogo (2022) trouve que la musique postrévolutionnaire du Burkina Faso dénonce par exemple la crise de l'éducation et la mal gouvernance. C'est ainsi que des chants, le gospel blues, ont accompagné les mouvement d'émancipation des Noirs aux Etats-Unis. Aussi, certains genres comme le reggae, le hip hop, et bien d'autres, ont servi de canaux pour revendiquer et dénoncer.

La troisième fonction est celle didactique. A travers cette fonction, le contenu musical s'avère être un support pour instruire et éduquer. Concernant l'aspect instruction, il est à noter que le style d'écriture des textes musicaux peut être enseigné. Parlant des textes des artistes musiciens, Youssouf Ouédraogo et Saidou Lenglengué (2022 : 216) affirment que leurs auteurs peuvent les écrire en « utilisant des figures de style comme la métaphore, l'anaphore, l'assonance ». Ainsi, ces textes peuvent servir de supports pour enseigner la rhétorique et la stylistique aux étudiants. Cette réalité est observée dans les productions de nombre d'artistes, quel que soit le genre musical. En plus, des procédés de création lexicale sont mis en exergue par les artistes musiciens, surtout dans la composition de leur nom d'artiste. C'est le cas des slameurs burkinabè dont l'étude des œuvres récence les procédés suivants : la dérivation, la composition, la siglaison, le logogramme, la vernalisation, le calembour (Saidou Lenglengué et Sayouba Ouedraogo, 2022, 136).

En matière d'apprentissage de la langue, les textes du slam par exemple « contribuent à la perfection de l'expression orale des élèves » (Youssouf Ouédraogo et Saidou Lenglengué, 2022, 214).

Généralement, ce sont des textes tirés d'œuvres littéraires, souvent non africaines, qui sont utilisés pour cet enseignement. Vu que les contenus musicaux offrent les mêmes options que la littérature, l'on pourrait leur faire recours dans le système éducatif.

Pour ce qui est de l'aspect éducatif, à savoir la promotion des valeurs culturelles auprès des jeunes, le texte de l'artiste musicien est un outil non négligeable. Comme nous l'avons dit, les artistes musiciens véhiculent des valeurs culturelles dans leurs œuvres. Ces valeurs sont de plusieurs ordres et s'expriment par divers moyens. Après avoir analysé les proverbes contenus dans les chansons d'un artiste burkinabè du nom de Floby, Gérard Yaogo a dénombré 9,3 proverbes en moyenne par chanson. Au regard de ce grand recours aux proverbes, il affirme :

> Dans ses chansons, il ne marginalise point sa culture mais plutôt tente au tant que faire se peut de la hisser très haut. Les proverbes qu'il emploie sont quasiment de son terroir. Nous pouvons affirmer que par le recours aux proverbes dans ses chansons, Floby montre, aux yeux du monde entier, qu'il reste fortement attaché à sa culture et que le

> modernisme n'a pas encore pu ôter en lui ses racines et ses traditions. (...) En fait, c'est une richesse culturelle et immatérielle qu'il faille sauvegarder à tout prix contre vents et marées pour les générations futures. Les nombreux proverbes utilisés en sont une preuve palpable de son attachement à sa culture d'origine (2022 : 317-318).

Par ailleurs, les chansons mettent en exergue les devises qui peuvent être des noms de guerre qui traduisent des valeurs pour qui connait le sens et la portée de ces devises. A ce propos, Gérard Yaogo et Djakaridja Lougué (2023 : 16-17) laissent entendre :

> Un fait marquant à ne pas ignorer dans ces chansons de la musique moderne est le recours aux devises ou nom de guerre de certains chefs de canton et/ou de certains royaumes qui ont fait la renommée du pays des Hommes intègres. Le fait d'évoquer ces noms de guerre de ces chefs est une manière pour ces artistes de leur rendre un vibrant hommage… Ces devises sont un élément important de la culture africaine et burkinabè. En effet, les griots panégyriques ont l'habitude de célébrer les chefs en rappelant les hauts faits de leurs ancêtres.

En somme, nous retiendrons avec Moussa Sy (2017 : 101) que « La pratique musicale peut et doit ainsi aider à la construction d'une culture et à la formation esthétique ». Alors, l'éducation peut, sinon doit, se servir de la pratique musicale étant donné qu'elle « … doit promouvoir la culture du pays dans lequel elle se déploie. (...) Les jeunes Africains partent de quelque part ; les conduire sans s'inquiéter de saisir d'où ils viennent, c'est ne faire non point de l'éducation, mais de l'élevage. Si éduquer c'est apprendre à être et à devenir, il s'agit de l'être social et non purement individuel » (Joseph Ki-Zerbo,1990, p. 79).

2.2. Intérêt des jeunes pour les contenus musicaux

De façon empirique, l'on constate de nos jours un grand intérêt des jeunes pour la musique. Que ce soit en milieu rural ou urbain, que ce soit les scolaires/étudiants ou non scolaires, cet intérêt est notable. Cet état de fait s'explique, pour nous, par deux raisons principales : l'accessibilité et l'attractivité de la musique.

Avec le développement des nouvelles techniques de l'information et de la communication, plusieurs plateformes numériques mettent la musique à la disposition des mélomanes. Ce faisant, il suffit de partir sur Youtube ou Spotify par exemple pour écouter et/ou télécharger de la musique. Il est bien vrai qu'il faut une connexion internet pour le faire, mais cette contrainte est facilement surmontable au regard des habitudes actuelles, surtout celles des jeunes. Ils sont rares, surtout les jeunes dans les villes, les jeunes qui passent une journée sans aller sur internet. Quand ils n'y vont pas quotidiennement, ils s'arrangent pour consulter ces plateformes régulièrement.

Par ailleurs, beaucoup sont ceux qui disposent d'un téléphone portable ou d'un ordinateur, ce qui facilite le stockage et l'écoute de la musique.

Comparativement à une autre époque où il n'était pas donné à tous de disposer aisément d'un matériel et de supports pour écouter la musique avec une large gamme de variétés, la musique est à la portée des jeunes de nos jours. L'accessibilité de la musique auprès de la jeunesse n'est plus à démontrer. Elle est une opportunité que l'on peut exploiter pour intégrer l'enseignement des contenus musicaux dans le système éducatif. Les contenus musicaux couteraient désormais moins cher par rapport au prix d'une œuvre littéraire. Bien que le développement des TIC ait rendu le livre aussi accessible et abordable, son accessibilité est moindre par rapport à celle de la musique.

De plus en plus, les jeunes sont attirés par la musique ; autrement dit, ils sont plus marqués par l'attractivité de la musique. Nous remarquons que les jeunes d'aujourd'hui, parce qu'ils frottent régulièrement les artistes musiciens ou sont en contact avec leurs œuvres, s'amusent à les imiter. Les jeux ou compétitions dans ce sens en sont des indicateurs.

Aussi, la diversité des genres musicaux, la télévision, les réseaux sociaux incitent dans les quartiers, dans les villes, dans les écoles et les universités des jeunes à former des groupes, à deux ou à plusieurs, pour interpréter des chansons. Dans cette perspective, ils se familiarisent avec les contenus musicaux et découvrent leur palette de richesse. Ainsi, les figures de style, la poétique, les thématiques des textes musicaux sont plus ou moins apprises par ces jeunes. Par ailleurs, ils apprennent à *dire* les textes des artistes, toute chose qui améliore leur diction. Par la même occasion, ils apprennent à composer des vers, ce qui les amène à apprendre les règles de la versification. Parfois, ces groupes se professionnalisent et deviennent même des artistes confirmés.

Au regard de ce qui précède, l'enseignement des contenus musicaux se fera, si toutefois l'approche est institutionnalisée, dans un contexte favorable. Les élèves et étudiants sont déjà préparés à étudier les contenus musicaux et ils trouveraient une motivation supplémentaire dans leur apprentissage. De la sorte, l'enseignement profitera pour mettre l'accent sur les thématiques des contenus musicaux qui véhiculent les valeurs culturelles. Comme indiqué plus haut, les artistes musiciens véhiculent les valeurs de leurs communautés. Ils sont des vecteurs de transmission de cette culture. Ce serait pour ces apprenants un apprentissage-amusement car ils trouveront leur compte dans la nouvelle approche pédagogique.

Comparativement à l'enseignement des œuvres littéraires non africaines, les contenus musicaux sont plus éducatifs et instructifs ; il reconnecte les jeunes dans leur

environnement, dans leurs cultures, etc. C'est dans ce sens que Baba Hakim Haïdara et Stanislas Spero Adetovi, préfaciers de *Eduquer ou Périr*, affirment :

> Poussée comme les autres continents dans l'aventure ô combien ambiguë et périlleuse de la mondialisation, l'Afrique, dans sa diversité, doit inévitablement, dans une démarche critique, se réenraciner afin de mieux asseoir sa personnalité sociale de bien fonder sa modernité sur ses valeurs propres porteuses d'avenir et de revisiter son rôle créatif dans l'enfantement d'une nouvelle ère (Joseph Ki-Zerbo, 1990, p. 9).

A l'image des œuvres littéraires, des classiques dans le domaine musical pourraient être identifiés. Ils seront inscrits au programme dans les différents ordres d'enseignement. Au même moment, certaines œuvres littéraires non africaines seront déclassées dans le système éducatif. Elles pourraient être enseignées à des niveaux élevés pour ceux qui se spécialiseraient dans le domaine de la littérature. Pour nous, toute réforme, quelle qu'elle soit, qui tendrait à rapprocher davantage les jeunes de leurs valeurs culturelles serait la bienvenue. Il faudra oser, bien que la tâche soit difficile et complexe, inoculer une nouvelle semence dans les esprits des jeunes. C'est à cette condition que l'on pourrait espérer, à l'espace d'une génération, assoir de bases solides de notre existence et d'amorcer un développement ancré sur des fondements qui résisteront aux pressions de la mondialisation galopante. C'est dans cette perspective que les propos suivants de Joseph Ki-Zerbo (1990 : 15) sont à considérer : « Une société qui renonce à prendre en charge sa propre jeunesse et à la doter des outils d'une promotion optimale, enterre son propre avenir. C'est une société suicidaire ».

3. Conclusion

L'enseignement de la littérature, africaine et non africaine, permet aux jeunes de s'instruire et de s'éduquer. Cependant, le goût baissant pour la lecture et l'influence des œuvres littéraires non africaines ne favorisent pas assez une meilleure instruction et éducation des jeunes scolaires et étudiants africains. Face à cette situation, l'enseignement des contenus musicaux africains dans le système éducatif pourrait être une alternative. Pour preuve, la musique véhicule des valeurs et les textes musicaux ont une certaine esthéticité à l'instar des œuvres littéraires. Au regard de l'intérêt que les jeunes ont pour la musique, sa prise en compte dans l'enseignement devrait faciliter l'instruction et l'éducation de ces jeunes. Ainsi, avec le temps, l'on pourrait remplacer certaines œuvres littéraires non africaines par ces contenus musicaux qui contribueront davantage à rapprocher les jeunes de leurs réalités cultures, socle de tout développement.

4. Bibliographie

Ayandele, A. E. (1984). Le défi des valeurs culturelles en Afrique. Dans UNESCO (dir.), *Education, culture et communication en Afrique*, (p. 43-56). Armand Colin.

Chevrier, J. (2003). *La littérature nègre*. Armand Colin.

Gnali, M. A. (1984). Education, culture et communication. Dans UNESCO (dir.), *Education, culture et communication en Afrique*, en Afrique (p. 37-42). Armand Colin.

Kevane, M. et Sissao, A. J. (2017). Habitudes de lecture au Burkina Faso : L'exemple des élèves de 3e dans les villages et les petites villes, *BBF Paris, t. 52, n° 2*, p. 86-93.

Ki-Zerbo, J. (1990). *Eduquer ou Périr*. L'Harmattan.

Ki-Zerbo, J. (2017). *Regards sur la société africaine*. Nouvelles Editions Numériques Africaines.

Lenglengué, S. et Ouedraogo, S. (2022). Les pseudonymes des slameurs burkinabè : approches morpho-sémantique et soiciodidactique, *EFUA,* p. 122-141.

Ministere de la jeunesse et de l'emploi (2008). *Lexique sur la jeunesse*. Imprimerie ENIF AS-SALAM.

Moumini, A. (1998). *L'Éducation en Afrique*. Présence Africaine.

Ouedraogo, Y. et Lenglengue, S. (2022). Les ateliers d'écriture du slam, un cadre idéal et ludique de la didactique du français. *Les Cahiers de l'ACAREF, vol. 4, n° 9*, p. 208-221.

Sy, M. (2017). Musiques et identités sénégalaises. Dans Bigand, E. (dir.), Revue internationale d'éducation de Sèvres, p. 97-105, https://doi.org/10.4000/ries.5853.

TahirI-Zagret, C. (1990). Les habitudes de lecture des étudiants ivoiriens, *Revue des sciences de l'éducation, Volume 16, numéro 3*, p. 460-468. https://doi.org/10.7202/900680ar.

Traoré, R. S. (1993). Un exemple de recherche sur les pratiques de lecture des étudiants Abidjanais, *Africa Media Review Vol. 7 n°. 1*, pp 73-86

UNESCO (1953). *La musique dans l'éducation*. Armand Colin.

Yaogo, G. (2022). Analyse de l'engagement de Black So Man, un Artiste Musicien Burkinabè Francophone. *International Journal on Studies in English Language and Literature (IJSELL) Volume 10, Issue 12*, p. 76-84, https://doi.org/10.20431/2347-3134.1012008 www.arcjournals.org.

Yaogo, G. (2022). La place du proverbe dans les chansons de Floby. *Djiboul Spécial N°06*, p. 304-319.

Yaogo, G. et Lougué, D. (2023). Les Eléments de L'identité Culturelle Africaine dans la Musique Moderne Africaine : cas du Burkina Faso, *International Journal of Humanities Social Sciences and Education (IJHSSE) Volume 10, Issue 2*, p. 9-19, https://doi.org/10.20431/2349-0381.1002002 www.arcjournals.org.